



Agence pour le
Commerce extérieur



Les relations commerciales de la Belgique avec le

MYANMAR

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be

TABLE DES MATIÈRES

1	La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché birman	2
1.1	Exportations	2
1.2	Importations	3
2	La position du Myanmar comparée à celle des pays voisins (2017)	4
3	Relations commerciales bilatérales	5
3.1	Échanges de marchandises	5
3.1.1	Exportations	7
3.1.2	Importations	9
3.1.3	Évolution de la balance des biens à l'issue des 6 premiers mois de 2018	11
3.2	Échanges de services	12
3.2.1	Exportations	13
3.2.2	Importations	14
3.2.3	Évolution de la balance des services à l'issue des 6 premiers mois de 2018.....	15
4	Quelques indicateurs économiques du Myanmar	16
5	Notes méthodologiques	17
5.1	Concepts	17
5.2	Indice des prix à l'importation et à l'exportation	18
6	Sources	19
7	Contacts	19

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ BIRMAN

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-28) à destination du Myanmar se sont chiffrées à EUR 540,1 millions en 2017.

La **Belgique représentait 7,3% de ces exportations et se classait 4^e pays européen exportateur de biens vers le Myanmar**. La France a pris la première place avec 23,1% tandis que l'Allemagne occupait la deuxième place avec 21,9%. L'Italie a complété le podium avec 16,5%.

Les ventes européennes à destination du Myanmar ont baissé de 8,5% entre 2016 et 2017. Les exportations belges ont, quant à elles, bondi de 59,9% au cours de la même période.

Les exportations françaises ont augmenté de 4,2% tandis que celles de l'Allemagne ont diminué de 17,0%. Les ventes de l'Italie ont reculé de 3,4%.

En 2017, la Belgique a connu une hausse de ses exportations à destination du Myanmar, tandis que celles de l'Union européenne diminuaient. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement plus important du Myanmar.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DU MYANMAR

En millions d'EUR	2016	2017	Variation en %	Part en %
1 France	119,9	124,9	4,2	23,1
2 Allemagne	142,6	118,4	-17,0	21,9
3 Italie	92,3	89,1	-3,4	16,5
4 Belgique	24,8	39,6	59,9	7,3
...				
Total UE-28	590,2	540,1	-8,5	100,0

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-28) en provenance du Myanmar se sont chiffrées à EUR 1.558,2 millions en 2017.

La Belgique représentait 7,9% de ces importations et se classait 7^e pays de l'UE.

L'Allemagne a pris la première place avec 25,9% tandis que les Pays-Bas occupait la deuxième place avec 13,5%. Le Royaume-Uni a complété le podium avec 12,2%.

Les acquisitions européennes (UE-28) en provenance du Myanmar ont bondi de 56,5% entre 2016 et 2017. Les importations belges ont, quant à elles, bondi de 93,9% au cours de la même période.

Les importations allemandes ont bondi de 45,6% tandis que celles des Pays-Bas ont bondi de 54,7%. Les achats du Royaume-Uni ont bondi de 32,6%.

En 2017, la Belgique a connu une hausse de ses importations en provenance du Myanmar plus rapide que celle de la moyenne européenne. Elle devient donc un client européen relativement plus important du Myanmar.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MYANMAR

En millions d'EUR	2016	2017	Variation en %	Part en %
1 Allemagne	276,7	402,8	45,6	25,9
2 Pays-Bas	136,4	211,1	54,7	13,5
3 Royaume-Uni	143,1	189,9	32,6	12,2
...				
7 Belgique	63,2	122,6	93,9	7,9
...				
Total UE-28	995,7	1.558,2	56,5	100,0

2 LA POSITION DU MYANMAR COMPARÉE À CELLE DES PAYS VOISINS (2017)

CLIENT → EXPORTATIONS BELGES

FOURNISSEUR → IMPORTATIONS BELGES



INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR LE MARCHÉ BIRMAN

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 702 entreprises belges exportant vers le Myanmar et 1.536 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total de 24.830 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2017, le Myanmar a été le **127^e** client en importance de la Belgique. Il s'est classé devant la Moldavie et derrière le Sierra Leone. Les **exportations** de la Belgique à destination du Myanmar se sont chiffrées à EUR 39,6 millions en 2017 contre un montant de EUR 24,8 millions en 2016, soit un bond de **59,9%**.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, le Myanmar a

pris la **89^e** place en 2017, derrière le Bahreïn et devant le Sierra Leone. La Belgique a importé du Myanmar des marchandises pour un montant de EUR 122,6 millions en 2017 contre EUR 63,2 millions en 2016. Les **achats** belges en provenance du Myanmar ont, en d'autres termes, bondi de **93,9%**.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec le Myanmar de **2013 à 2017**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC LE MYANMAR

En millions d'EUR	2013	2014	2015	2016	2017
Exportations	23,1	23,5	32,2	24,8	39,6
Importations	9,6	29,7	47,4	63,2	122,6
Balance commerciale	13,5	-6,2	-15,2	-38,4	-83,0
Exportations : variation en %	246,1	1,7	36,8	-22,9	59,9
Importations : variation en %	9,2	208,4	59,8	33,4	93,9

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et le Myanmar alterne entre situation excédentaire et déficitaire.

En 2013, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et le Myanmar présentait un excédent chiffré à EUR 13,5 millions.

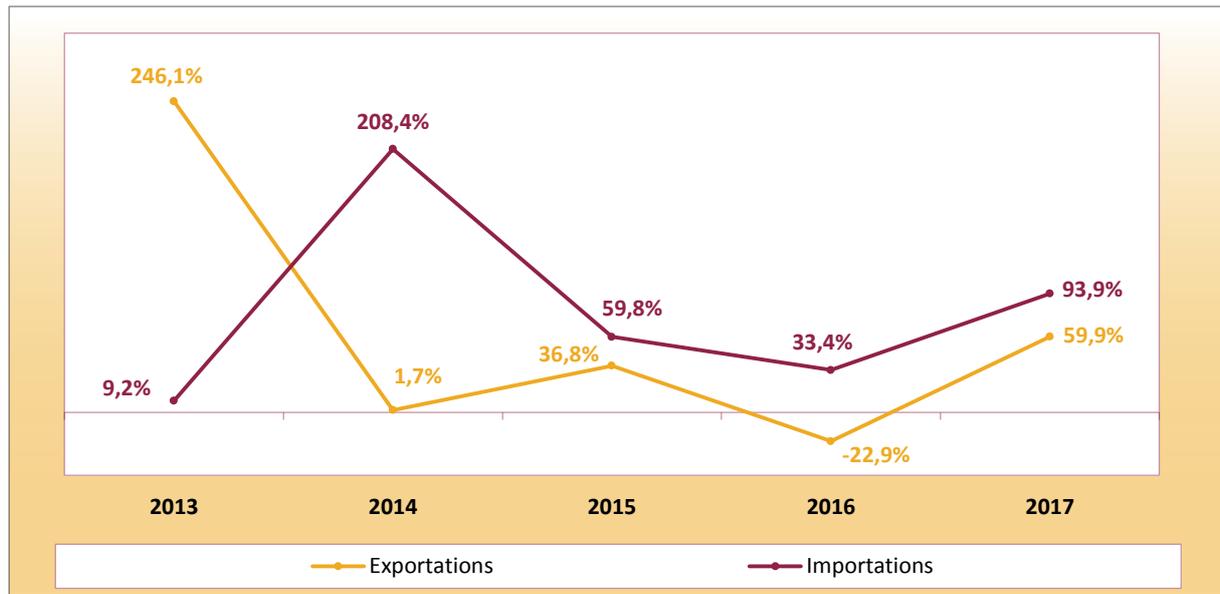
En 2014, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a transformé l'excédent en déficit qui s'est établi à EUR 6,2 millions.

En 2015, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a creusé le déficit qui s'est établi à EUR 15,2 millions.

En 2016, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a creusé le déficit qui s'est établi à EUR 38,4 millions.

L'année dernière, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a creusé le déficit qui s'est établi à EUR 83,0 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et le Myanmar ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2013, les **exportations** belges à destination du Myanmar ont augmenté de 246,1%, en raison de la progression des ventes de produits chimiques. En 2014, elles étaient en hausse de 1,7%. Pour ce qui est de l'année 2015, ces exportations totales ont enregistré une croissance de 36,8%, grâce aux ventes de produits chimiques en hausse. En 2016, elles ont décliné de 22,9%, en raison de la décroissance des ventes de produits chimiques. L'année dernière, les exportations totales belges vers le Myanmar ont progressé de 59,9%, car les ventes de machines et appareils ont augmenté.

En 2013, les **importations** belges en provenance du Myanmar ont augmenté de 9,2%, en raison de la progression des achats de matières textiles. En 2014, elles étaient en hausse de 208,4%, parce que les acquisitions de produits du règne végétal ont crû. Pour ce qui est de l'année 2015, ces importations totales ont enregistré une croissance de 59,8%, grâce aux achats de produits du règne végétal en hausse. En 2016, elles ont crû de 33,4%, en raison de la croissance des acquisitions de matières textiles. L'an dernier, les importations totales en provenance du Myanmar ont progressé de 93,9%, car les achats de produits du règne végétal ont augmenté.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2017, les deux premiers secteurs valaient plus de 70,0% des exportations de marchandises vers le Myanmar. Les **produits chimiques**, premier secteur à l'exportation, ont représenté 58,4% des ventes totales belges vers le Myanmar, soit EUR 23,2 millions. La sous-section des « vaccins pour la médecine humaine » totalisait EUR 11,9 millions.

Les **machines et appareils** ont pris la deuxième place avec une part de 18,3% et des ventes de EUR 7,3 millions. Ces ventes concernaient des « réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils » pour EUR 6,7 millions.

Les **produits alimentaires**, qui ont complété le podium, ont représenté EUR 3,1 millions, soit une part de 7,9% du total exporté vers le

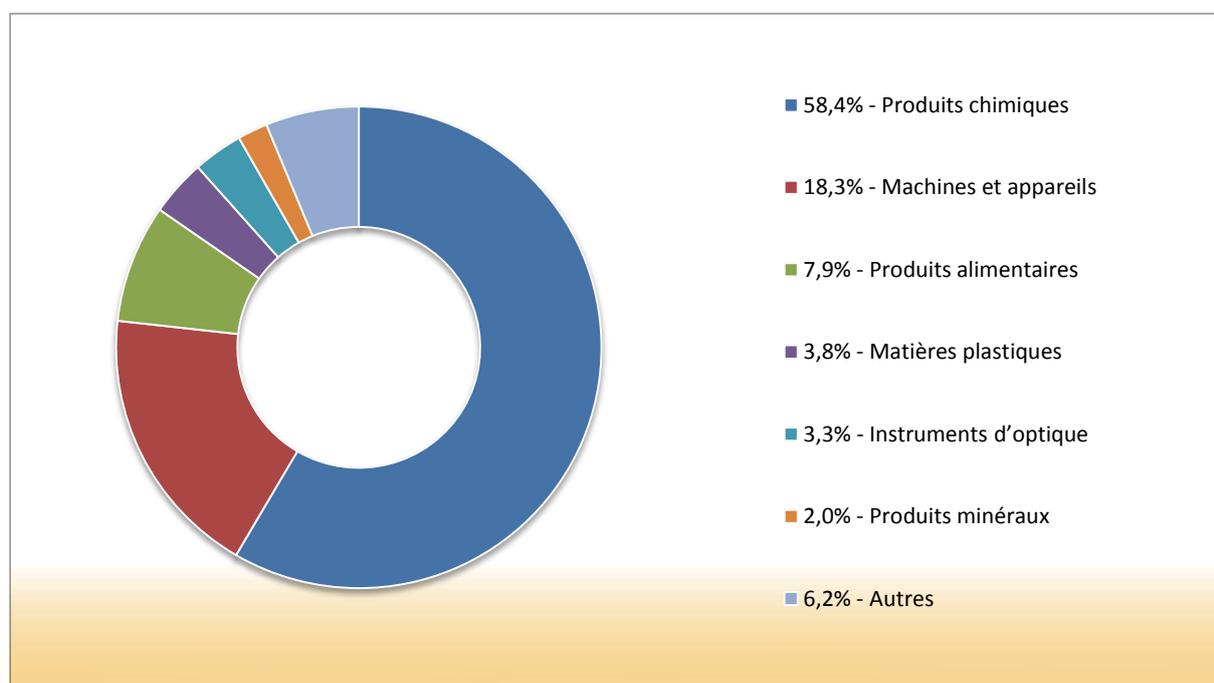
Myanmar. Les « préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux » ont généré EUR 1,3 million.

Les exportations de **matières plastiques**, quatrième section, s'élevaient à EUR 1,5 million et une part de 3,8% des exportations vers le Myanmar. Le « poly[chlorure de vinyle] » s'attribuent EUR 1,2 million de cette catégorie.

Les ventes d'**instruments d'optique** vers le Myanmar atteignaient EUR 1,3 million, soit une part de 3,3%. La sous-section des « instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques » atteignait EUR 0,6 million.

Il convient également de noter la part de la section des **produits minéraux** (2,0%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DU MYANMAR, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2017



En 2017, les exportations des plus importantes sections étaient en croissance. Les **machines et appareils** (+245,3%) sont ainsi la section dont les ventes à destination du Myanmar ont le plus progressé en valeur (EUR +5,2 millions) en 2017. La sous-section des « parties de turbines hydrauliques ou de roues hydrauliques y compris les régulateurs » a gagné EUR 1,9 million en un an.

Les **produits chimiques** (+26,1%) sont la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +4,8 millions). Les « préparations chimiques contraceptives à base d'hormones, prostaglandines, thromboxanes, leucotriènes et leurs dérivés » ont généré EUR 1,8 million supplémentaire en 2017.

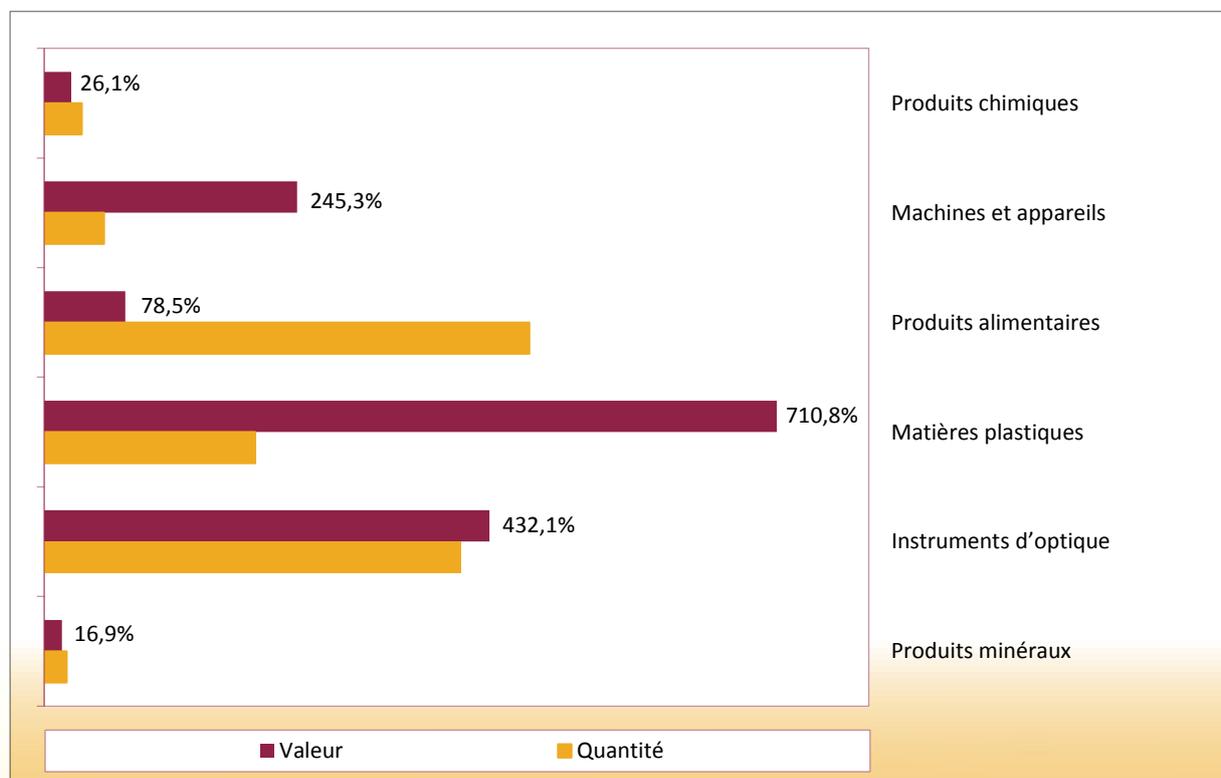
La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +1,4 million) est à

attribuer à la section des **produits alimentaires** (+78,5%). La sous-section des « farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes ou d'abats, impropres à l'alimentation humaine; cretons » a engendré EUR 1,2 million additionnel par rapport à 2016.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **matières plastiques** (+710,8%), **instruments d'optique** (+432,1%) et **produits minéraux** (+16,9%).

Les exportations totales de marchandises belges vers le Myanmar ont augmenté de 59,9% en 2017. Les **machines et appareils** en sont donc la première cause.

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DU MYANMAR CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2016/2017



3.1.2 IMPORTATIONS

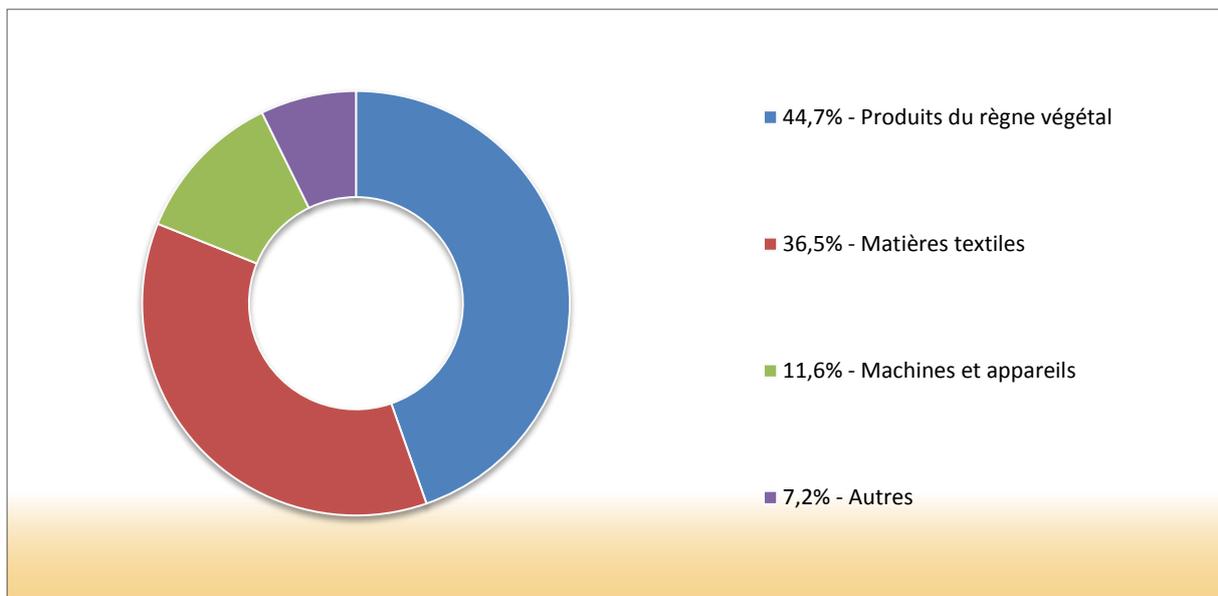
En 2017, les produits les plus importés en provenance du Myanmar étaient les **produits du règne végétal**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 51,4 millions de « riz en brisures », ont représenté 44,7% du total importé en Belgique depuis le Myanmar, soit la somme de EUR 54,8 millions.

Les achats de **matières textiles**, seconde section d'importation depuis le Myanmar, s'octroient 36,5%, soit un montant de EUR 44,7 millions. La principale sous-section,

les « vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie », atteignait EUR 24,3 millions.

Avec une part de 11,6%, les acquisitions de **machines et appareils** ont atteint la somme de EUR 14,3 millions. La sous-section des « appareils photographiques numériques » représentait EUR 14,1 millions.

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DU MYANMAR, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2017



Les principales sections ont vu leurs achats en provenance du Myanmar augmenter. Les **produits du règne végétal** (+201,7%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance du Myanmar ont le plus progressé en valeur (EUR +36,6 millions) en 2017. La sous-section du « riz en brisures » a gagné EUR 35,8 millions en un an.

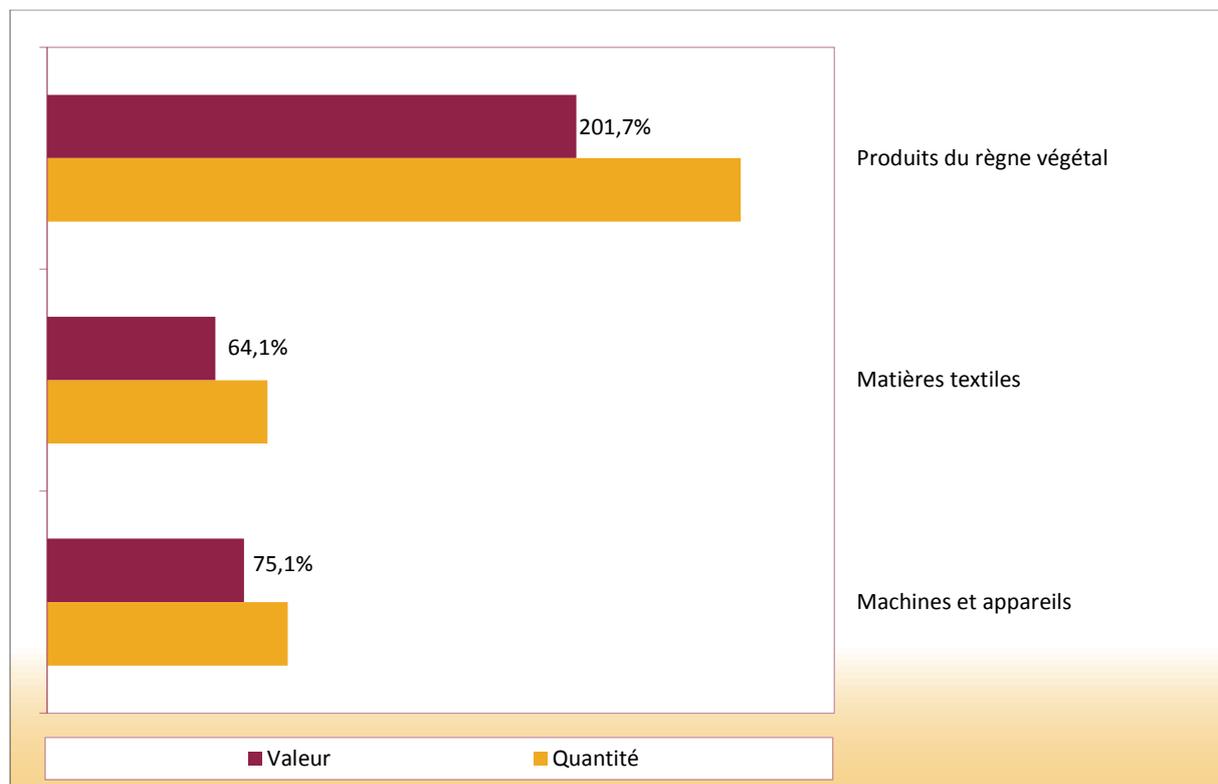
Les **matières textiles** (+64,1%) sont la deuxième catégorie dont les importations ont le plus augmenté en valeur (EUR +17,5 millions). Les « chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires » ont

engendré EUR 3,7 millions supplémentaires d'acquisitions au Myanmar.

Les **machines et appareils** (+75,1%) sont la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +6,1 millions). La sous-section des « appareils photographiques numériques » a rapporté EUR 6,0 millions de plus d'achats au Myanmar en 2017.

Les importations totales belges de marchandises en provenance du Myanmar ont augmenté de 93,9% en 2017. Les **produits du règne végétal** en sont donc la première cause.

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DU MYANMAR CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2016/2017



3.1.3 ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES BIENS À L'ISSUE DES 6 PREMIERS MOIS DE 2018

EXPORTATIONS

Les **exportations** belges à destination du Myanmar se sont chiffrées au terme des 6 premiers mois de 2018 à EUR 24,2 millions, soit un progrès de 22,2% en comparaison avec 2017 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section des **produits chimiques** a pris la première place avec EUR 10,9 millions, soit une part de 45,2%. Les exportations de ce groupe de produits ont diminué de 18,7% en un an.

IMPORTATIONS

Selon les données disponibles pour 2018 (6 premiers mois), les **importations** belges en provenance du Myanmar se sont chiffrées à EUR 59,9 millions, soit un progrès de 6,7% en comparaison avec 2017 (même période).

La section des **produits du règne végétal** prend la première place avec une part de 42,2%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 25,3 millions, soit une diminution de 12,7%.

Avec EUR 4,4 millions, les **métaux communs** ont occupé la deuxième place avec une part de 18,2%. Les exportations de ce groupe de produits ont bondi de 1.615,2%.

Avec EUR 3,8 millions, les **produits alimentaires** ont complété le top 3. Ayant bondi de 306,4%, les ventes de cette section ont représenté une part de 15,7%.

La section des **matières textiles** a occupé la deuxième place avec une part de 38,9%. Les importations de ce groupe de produits ont atteint EUR 23,3 millions, soit un bond de 32,7% comparativement à 2017 (6 premiers mois).

Le **bois** a complété le top 3 avec une part de 5,5%. Les achats de cette section ont bondi de 927,6% et se sont chiffrés à EUR 3,3 millions.

3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2017, les **exportations** belges de services à destination du Myanmar se sont chiffrées à **EUR 2,0 millions**. Le Myanmar s'est classé **185^e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers le Myanmar ont progressé de 17,7% en 2017 par rapport à 2016.

Les **importations** belges de services en provenance du Myanmar se sont élevées à

EUR 2,3 millions en 2017, soit un progrès de 6,7% par rapport à 2016. Le Myanmar a été, en 2017, le **185^e fournisseur** de services de la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec le Myanmar **de 2015 à 2017**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC LE MYANMAR

En millions d'EUR	2015	2016	2017
Exportations	1,8	1,7	2,0
Importations	2,4	2,1	2,3
Balance commerciale	-0,6	-0,4	-0,3
Exportations : variation en %	19,3	-3,0	17,7
Importations : variation en %	226,8	-10,1	6,7

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et le Myanmar** est traditionnellement déficitaire en défaveur de notre pays.

En 2015, elle affichait un déficit chiffré à EUR 0,6 million. En 2016, la baisse des importations, plus significative que celle des exportations, a réduit le déficit qui s'est établi à EUR 0,4 million.

En 2017, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a réduit le déficit qui s'est établi à EUR 0,3 million.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et le Myanmar alternait entre excédent et déficit.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 0,9 million et une part de 43,3%. Ce résultat représente un progrès de 8,6% par rapport à 2016.

Avec une part de 31,0% et un montant de EUR 0,6 million, les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », se sont attribués la 2^e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi augmenté de 2,6%.

Le **trafic touristique**, qui recouvre essentiellement « les biens et services fournis

par une économie aux voyageurs au cours d'un séjour de moins d'un an sur le territoire de cette économie », a occupé la troisième place avec une part de 11,1% des exportations de services vers le Myanmar, soit un montant de EUR 0,2 million. Les exportations de cette catégorie de services ont bondi de 39,5% en 2017.

Il convient également de noter l'évolution des sections des **services financiers** (+877,8%) et du **transport** (-21,3%).

Le secteur des **services financiers** est donc le principal acteur de la hausse globale des exportations de services vers le Myanmar (+17,7%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DU MYANMAR

En millions d'EUR	2016	2017	2017 Part en %	2016/2017 Var. en %
Autres services aux entreprises	0,8	0,9	43,3	8,6
Communications	0,6	0,6	31,0	2,6
Trafic touristique	0,2	0,2	11,1	39,5
Services financiers	0,0	0,2	8,6	877,8
Transport	0,1	0,1	3,6	-21,3
Services restants	0,0	0,0	2,4	71,4
Total	1,7	2,0	100,0	17,7

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2017, trois des cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une croissance.

Le **trafic touristique** a devancé les autres types de services avec une somme de EUR 1,0 million et une part de 42,4%. Ce résultat représente une augmentation de 0,2% par rapport à 2016.

Le **transport** et les **autres services aux entreprises** se sont partagé la 2^e et la 3^e place du classement avec des parts respectives de 37,5% et 17,7%. Les importations de la section

du **transport** ont généré EUR 0,9 million, soit un progrès de 5,7%, et celles des **autres services aux entreprises** EUR 0,4 million, soit un bond de 38,1%.

Il convient également de noter l'évolution des sections des **communications** (-2,0%).

Le secteur des **autres services aux entreprises** a été la cause principale de la hausse globale des importations belges de services depuis le Myanmar (+6,7%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DU MYANMAR

En millions d'EUR	2016	2017	2017	2016/2017
			Part en %	Var. en %
Trafic touristique	1,0	1,0	42,4	0,2
Transport	0,8	0,9	37,5	5,7
Autres services aux entreprises	0,3	0,4	17,7	38,1
Communications	0,1	0,0	2,2	-2,0
Assurances	0,0	0,0	0,1	#DIV/0!
Services restants	0,0	0,0	0,0	-95,0
Total	2,1	2,3	99,9	6,7

3.2.3 ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES SERVICES À L'ISSUE DES 6 PREMIERS MOIS DE 2018

EXPORTATIONS

Les **exportations** belges à destination du Myanmar se sont chiffrées au terme des 6 premiers mois de 2018 à EUR 1,2 million, soit une augmentation de 3,0% en comparaison avec 2017 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section des **communications** a pris la première place avec EUR 0,5 million, soit une part de 41,5%. Les exportations de ce groupe de produits ont reculé de 2,1% en un an.

IMPORTATIONS

Selon les données disponibles pour 2018 (6 premiers mois), les **importations** belges en provenance du Myanmar se sont chiffrées à EUR 0,7 million, soit une diminution de 42,9% en comparaison avec 2017 (même période).

La section du **trafic touristique** prend la première place avec une part de 59,6%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 0,4 million, soit une diminution de 18,7%.

Avec EUR 0,4 million, les **autres services aux entreprises** ont occupé la deuxième place avec une part de 30,9%. Les exportations de ce groupe de produits ont diminué de 23,2%.

Avec EUR 0,1 million, le **transport** a complété le top 3. Ayant bondi de 181,6%, les ventes de cette section ont représenté une part de 11,1%.

La section du **transport** a occupé la deuxième place avec une part de 27,2%. Les importations de ce groupe de services se sont chiffrées à EUR 0,2 million, soit une diminution de 60,9% comparativement à 2017 (6 premiers mois).

Les **autres services aux entreprises** ont complété le top 3 avec une part de 10,2%. Les achats de cette section ont reculé de 65,8% et se sont chiffrés à EUR 0,1 million.

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DU MYANMAR

Principaux indicateurs (2017 - estimations)	
PIB aux prix du marché	USD 66,5 milliards
Taux de croissance du PIB	6,7%
Inflation	5,1%
Exportations de biens (FOB)	USD 10,1 milliards
Importations de biens (FOB)	USD 15,3 milliards
Balance commerciale	USD -5,2 milliards
Population	55,1 millions
Principaux clients : en % du total (2017)	
Chine	36,5
Thaïlande	21,8
Japon	6,6
Principaux fournisseurs : en % du total (2017)	
Chine	31,4
Singapour	15,0
Thaïlande	11,1
Principaux produits exportés	
Gaz naturel	
Produits du vin	
Légumineuses et haricots	
Principaux produits importés	
Tissus	
Produits pétroliers	
Fertilisants	

Source: CIA World Factbook

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracomunautaires et expéditions intracomunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte. Les importations extracomunautaires et arrivées intracomunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2010, ce même produit avait une valeur de EUR 109,1 en 2017. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2010, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 110,1 en 2017.

TABEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2000	84,9	81,9
2001	86,4	83,1
2002	86,1	81,7
2003	85,1	80,8
2004	86,3	82,9
2005	90,9	88,6
2006	94,3	92,7
2007	96,6	93,8
2008	100,4	100,4
2009	93,8	92,0
2010	100,0	100,0
2011	106,8	109,1
2012	109,4	112,9
2013	108,8	111,8
2014	107,5	109,8
2015	106,9	108,1
2016	104,0	103,9
2017	109,1	110,1

6 SOURCES

BANQUE MONDIALE — WWW.WORLDBANK.ORG

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE — WWW.BNB.BE

CREDENDO GROUP — WWW.CREDENDOGROUP.COM

CIA WORLD FACTBOOK — WWW.CIA.GOV

DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCE, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/TRADE](http://EC.EUROPA.EU/TRADE)

EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT](http://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT)

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE — WWW.WTO.ORG

7 CONTACTS

SERVICE STATISTIQUES

CHRISTELLE CHARLIER

DIRECTEUR

☎ +32 2 206 35 78

✉ CHRISTELLE.CHARLIER@ABH-ACE.BE

CÉDRIC CLUDTS

ASSISTANT STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 64

✉ CEDRIC.CLUDTS@ABH-ACE.BE

DENNIS GIJSBRECHTS

GESTIONNAIRE STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 73

✉ DENNIS.GIJSBRECHTS@ABH-ACE.BE



Agence pour le
Commerce extérieur

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles ■ Belgique
+32 2 206 35 11 ■ www.abh-ace.be

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils. Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Date de publication: Novembre 2018

Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost

Auteur: Cédric Cludts



Imprimé sur du papier certifié **FSC** & **PEFC**